

## Démission du 26 juin 2018

*Grand Conseil – Mme Fabienne Freymond Cantone, députée*

**La présidente** : — Je vous donne lecture de la lettre de démission de Mme Freymond Cantone pour le 30 juin 2018.

« Comme annoncé publiquement lors de ma nomination de représentante de l'Etat de Vaud au sein du Conseil d'administration de la Banque cantonale vaudoise (BCV), je démissionne du Grand Conseil pour le 30 juin 2018, afin d'éviter tout futur conflit d'intérêts entre mon nouveau mandant et celui actuel de députée et de présidente de la Commission de gestion. Ces décisions créent de nouvelles étapes de vie importantes pour moi. Je suis très heureuse de rejoindre l'équipe du Conseil d'administration de la BCV, avec qui j'ai eu d'excellents premiers contacts, et bien sûr plus largement celle de la banque, actrice essentielle dans la vie des Vaudois et de l'économie de notre canton. Je me réjouis de m'engager au mieux de mes compétences et capacités de travail au service de la BCV et des intérêts de l'Etat. En ce qui concerne le Grand Conseil, c'est avec un serrement au cœur que je vais le quitter, alors que mon mandat de présidente de la Commission de gestion date d'une petite année et que mes liens avec vous tous étaient riches et passionnants. Après seize ans passés au Parlement, je vais donc laisser ma place. Des forces nouvelles vont vous rejoindre ; je me réjouis que le Rollois Cédric Echenard me succède et que ma voisine et amie Roxanne Meyer Keller occupe le siège n°33 — le plus beau de cet hémicycle.

J'ai vécu seize années importantes au sein du Parlement, traversant la crise financière, où le budget menaçait de ne pas passer le cap du plénum et la BCV d'être vendue au plus offrant, j'ai particulièrement apprécié la phase de construction de quantité de nouvelles lois après l'acceptation de la Constitution en 2003. Le travail parlementaire a alors été particulièrement intéressant. Dernièrement, le mandat donné par le Grand Conseil à la Commission de gestion pour examiner le fonctionnement du Service pénitentiaire et des établissements de la Plaine de l'Orbe a occupé la Commission de gestion — m'a occupée — des semaines durant denses et tendues, espérant que les décisions politiques nécessaires seront prises bientôt. Cela dit, chaque année, mon mandat a été différent, avec d'autres présidentes ou présidents du Grand Conseil, un Conseil d'Etat qui s'est modifié dans sa composition, de même qu'un Grand Conseil qui s'est renouvelé régulièrement. Mais toujours j'ai cru et je crois au bon fonctionnement de nos institutions. Notre démocratie vaudoise est solide. Les gens qui la font vivre sont engagés pour que notre canton fonctionne au mieux pour ses habitants. Je pars sans peine, sachant que la démocratie vaudoise est en vos bonnes mains.

Je ne peux écrire ce message sans un mot pour le Secrétariat de notre Grand Conseil, précieux, chaleureux, de grande qualité. Un merci à vous tous, secrétaires généraux — j'en ai connu deux — et leurs collaborateurs, dont trois m'ont été plus proches de par ma présidence de la Commission de gestion, de la Commission de présentation ou mon appartenance à la Commission des finances ; ils ou elles se reconnaîtront : vous êtes tous excellents, merci à vous !

Ma démission du Grand Conseil va de pair avec ma démission de la présidence du Forum interparlementaire romand (FIR). Je le laisse sous l'experte responsabilité de notre collègue Christine Chevalley. Pour mémoire, le FIR a été fondé par Pascal Broulis et Micheline Calmy-Rey, alors députés, il y a un peu plus de vingt ans. Ses missions ont changé au cours du temps, mais l'intérêt reste pour cet organe informel qui nous permet de voir plus loin et plus haut. Je vous enjoins à suivre ses activités, toujours variées et pleines de liens intercantonaux, interpartis et amicaux, organisés par un comité bénévole. Pour moi, le FIR fut riche de rencontres, de séminaires, de voyages passionnants. Il va me manquer : longue vie au FIR !

Il est temps de finir. Je tiens à vous remercier pour nos échanges, débats et liens variés qui nous unissent. Comme ma nouvelle activité me fera aller d'un coin à l'autre du canton et que je demeure municipale à Nyon, il n'y a aucun doute que je vous croiserai, l'un ou l'autre, de-ci de-là. Cela sera un plaisir. Bonne continuation à tous ! »

Chère Fabienne,

Avec votre départ, l'une des doyennes de fonction de notre assemblée nous quitte. Je devrais même dire la doyenne, puisque seuls cinq députés sont entrés au Grand Conseil avant vous et que tous sont des hommes. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre engagement depuis 2002, date de votre arrivée au sein du Grand Conseil, à l'occasion des élections cantonales, sur la liste socialiste du district de Nyon — ancienne formule. Le district comptait à l'époque quinze sièges ; le Parti socialiste en avait obtenu trois et vous étiez sortie deuxième de la liste. Par la suite, vous terminerez première de la liste socialiste lors de chaque réélection, en 2007, en 2012 et en 2017, obtenant même le meilleur score du district, toutes listes confondues, en 2012. Vous aurez donc siégé seize ans parmi nous.

Si l'on se penche sur votre parcours, on constate non seulement que votre mandat aura été particulièrement long, mais que vous aurez été une députée « qui compte ». En effet, les chiffres sont impressionnants : en seize ans, vous avez déposé 79 objets — 24 interpellations, 24 postulats, 12 questions orales, 11 motions, 7 résolutions et 1 détermination. En seize ans, vous avez été membre de 132 commissions ad hoc, dont 11 comme présidente, et vous êtes l'une des dernières personnes dans cette assemblée à avoir participé à la dernière commission d'enquête parlementaire : celle sur la BCV en 2003-2004. Enfin, l'aspect le plus important est probablement vos fonctions dans les commissions instituées — notamment la Commission de politique familiale de 2002 à 2007, la présidence de la Commission de présentation ainsi que la Commission des finances de 2007 à 2012 et, depuis le début de la présente législature, la présidence de la Commission de gestion. Vous étiez jusqu'à présent la présidente du FIR, qui permet aux députés de Suisse romande d'échanger régulièrement au cours des manifestations et séminaires que vous organisez.

Le fil rouge de votre parcours est le goût pour l'économie et la finance. On le retrouve dans vos études, vos activités professionnelles et vos mandats politiques. C'est donc en toute logique que vous allez rejoindre le Conseil d'administration de la BCV, quinze ans après votre participation à la commission d'enquête parlementaire y relative. Je vous souhaite d'ores et déjà de trouver la plus grande satisfaction dans ce nouveau et passionnant défi. Par ailleurs, vous resterez politiquement active, puisque votre engagement à la BCV n'est pas incompatible avec la politique sur le plan communal et que vous restez membre de la municipalité de votre ville de Nyon.

Sur un plan plus personnel, je ne saurais passer sous silence un épisode dont tout le monde qui siégeait avec vous à ce moment se souvient : en 2011, peu après les élections communales, vous annonciez publiquement être atteinte d'un cancer du sein. Cette communication était à l'origine destinée à clarifier les choses et à faire cesser certaines rumeurs. Avec votre guérison et votre retour aux affaires un peu moins d'un an plus tard, cela s'est peu à peu transformé en une démarche de sensibilisation de la population et des instances politiques à l'importance de systématisation du dépistage, ainsi qu'à celle de mener des études pour mieux comprendre les raisons du développement particulièrement important de cette maladie. Nous avons toutes et tous été touchés par le courage et la dignité avec lesquels vous avez affronté cette épreuve et par la manière exemplaire dont vous avez su la transformer ensuite en quelque chose d'utile et de positif. Au moment de prendre congé de vous, et après les vœux professionnels formulés plus haut, c'est naturellement que je vous souhaite que la santé soit à vos côtés très longtemps encore. Bonne suite à la BCV ! (*Applaudissements*).

---

**Interpellation Thierry Dubois – Les actes délictueux des antispecistes seront-ils sévèrement condamnés ? (18\_INT\_199)**

*Texte déposé*

Lors de l'occupation illicite des locaux de l'abattoir de Rolle, le 27 mars 2018, les antispecistes ont volé 18 cabris destinés à l'abattage.